

**MAIRIE
DE
ROUBIA**

16 Avenue de l'Hôtel de Ville
11 200 ROUBIA

Roubia, le 26 octobre 2009

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 OCTOBRE 2009

PRESENTS : PLANTADE - ESCAMEZ - BOUSSIEUX – TEIXEIRA- BRIECHLE –
LOPEZ — ESPART - GROTTI

ABSENT : DOUGNAC - CASTEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Lopez

Ordre du jour :

1) Délibération forage Domaine le Touril

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il serait souhaitable de procéder à la réalisation du forage sur une parcelle communale N°724 section A, avant que le mauvais temps s'installe.

Il rappelle que cette campagne, (écart de la commune de Roubia) abrite six personnes et deux caves particulières de vinifications grandes utilisatrices d'eau. Monsieur le Maire donne lecture des devis, celui de l'entreprise « FORAGE D'EAU SOLA » semble le mieux adaptée à nos besoins.

Le coût de cette réalisation est de 11744,72[€] TTC pour une profondeur de 100m.

Six membres du conseil approuvent la réalisation du forage, 2 sont contre.

2) délibération achat d'un véhicule communal et de matériel

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il devient urgent de remplacer le véhicule communal celui-ci étant en très mauvais état. La proposition de l'établissement « BELMAS » concessionnaire Peugeot de Lézignan Corbières semble la mieux adapté à nos besoins.

Le coût du véhicule neuf « Peugeot Partner ORIGIN Standard » pour un montant de 12623.60€TTC.

Il propose aussi de faire l'acquisition d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

3) Délibération pour avis de l'adhésion de la commune d'Homps à la CCRL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de la commune d'Homps Minervoises, d'adhérer à la CCRL de Lézignan Corbières. Il donne lecture du projet de délibération pour cette adhésion.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

4) Délibération décision modificative

Cette délibération se prendra ultérieurement

5) Délibération sur les projets du gouvernement relatif à l'organisation territoriale

Monsieur le Maire donne lecture des projets du gouvernement :

- Sur la suppression de la moitié des Conseillers généraux et régionaux,
- La disparition des communes au profit des métropoles et communes nouvelles,
- La fusion des élections régionales et cantonales,
- Suppression de la clause générale des compétences pour les départements et les régions,
- Suppression de la taxe professionnelle qui entrainera inévitablement une hausse des impôts Payés par les ménages.....

Le Conseil Municipal se déclare contre le projet de la suppression de la taxe professionnelle, tel qu'il est proposé par le gouvernement.

Près de 30 ans après les dernières lois de décentralisations, le Conseil Municipal demande que soit mise en œuvre une réforme globale des finances locales, qui permette aux collectivités locales de proposer un service public efficace au profit de l'ensemble des citoyens partout sur le territoire.

Délibération paratonnerre

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite au dernier orage, la commune a subi d'important dégâts électrique . La mise en place d'un paratonnerre s'impose. Le devis de L'entreprise multiservice « GRANDMAISON-ELEC » semble le mieux adapté à nos besoins.

Coût de la prestation 337.27€ TTC

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

8) Délibération classement de voiries

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il serait souhaitable de procéder à la mise à jour du classement de voirie communale, les chemins, rues et places selon les tableaux de classement établis par la DDEA de Lézignan Corbières.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

9) Délibération repas et animation du 3ème âge

Le vendredi 27 novembre 2009 au foyer municipal à partir de 12h aura lieu un repas et une animation avec le groupe « SHOWGIRL ».

Questions diverses

- Eclairage public : devis en cours
- Le volley club de Roubia, demande l'autorisation de poser des panneaux publicitaires mobiles, lors des matchs de volley dans le gymnase. Ces panneaux seront enlevés après chaque match.
- Location de salles municipales nouvelles tarifs : caution

Salle du milieu	80.00€	200.00€
Gymnase	300.00€	200.00€
Local chasse	80.00€	200.00€
Foyer	100.00	200.00€